

29 novembre 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L.233-7 du code de commerce)

DIDOT-BOTTIN

(Eurolist)

Par courrier du 28 novembre 2007, la société Compagnie Financière Privée (1) (55-63, rue Anatole France – 92300 Levallois Perret), a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 novembre 2007, les seuils de 50%, 1/3, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société DIDOT-BOTTIN, et ne plus détenir aucun titre DIDOT-BOTTIN.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession de 533 144 actions DIDOT-BOTTIN, le 28 novembre 2007, au profit de la société Yellow Grafton SC (cf. notamment D&I 207C2651 du 28 novembre 2007).

(1) Détenue par Monsieur Vincent Hollard et sa famille, à l'exception de cinq actions de la société prêtées à Monsieur Jacques P. Château.